Syndicat
de professionnelles
et professionnels
du gouvernement du Québec

SPGQ

17ÈME PAUSE NÉGO

Renouvellement
de la convention collective
2020-2023

31 janvier 2024

Quinze (15) priorités sectorielles du SPGQ

Demandes à incidence **monétaire**

1. Régimes collectifs
2. Télétravail
3. Vacances (congés)
4. Temps supplémentaire
5. Allocation sportive
6. Développement des ressources humaines (budget, formation qualifiante, approche individualisée)
7. Violence familiale et conjugale

Quinze (15) priorités sectorielles du SPGQ (suite)

Demandes à incidence **non-monétaire**

8. Activités syndicales (libérations)
9. Droit à la déconnexion
10. CRP et CMRP (CR publié)
11. Horaire de travail
12. Pratiques interdites
13. Exclusion de personnes professionnelles de l'unité d'accréditation
14. Reconduction de toutes les lettres d'entente (incluant la lettre concernant les ordres professionnels ou d'autres lettres administratives, le cas échéant)
15. Extension de la période de dépôt d'un grief (de 30 jours à 60 jours)

Pour nous joindre

Communiquez avec nous pour nous faire part de :

- vos commentaires
- vos suggestions
- nous aider à bonifier notre argumentaire
- nous proposer des moyens d'atteindre nos objectifs

Courriel : nego.fp@spgq.qc.ca

Syndicat
de professionnelles
et professionnels
du gouvernement du Québec

SPGQ

www.spgq.qc.ca

facebook.com/lespgq | twitter.com/spgq